

LE CHANGEMENT, PAS MAINTENANT

(CE QUE PENSENT LES ÉLUS
DU RENOUVEAU POLITIQUE)

« L'homme politique nouveau doit naître », écrivions-nous le 8 juin dernier. Qu'en pensent les principaux concernés ? Pas que du bien : plusieurs propositions d'experts en matière de gouvernance ne trouvent pas grâce aux yeux des élus.

PAR MÉLANIE GEELKENS

Un joli cache-misère, cet accord de nouveau gouvernement wallon. Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête ! Cadastre des mandats publics ! Panels citoyens ! Consultations populaires régionales ! Plafonnement des rémunérations des dirigeants des structures publiques ! Une véritable exhibition de bonne gouvernance... décrétée, en réalité, sous la précédente législature. Quelques touches bien orange-bleu, tout de même. Fin des suppléances, création d'une circonscription régionale, installation d'une commission de déontologie, interdiction d'engager des membres de sa propre famille dans son cabinet. Notez bien, pas d'embaucher celle de ses copains ou de faire employer la sienne... Mais pas un mot sur le décumul. Pas un mot sur la limitation des mandats. Pas un mot sur

les mandats privés. Pas un mot sur ce qui a alimenté les scandales. Et l'indigestion citoyenne. Un joli cache-misère. L'homme politique nouveau attendra.

Le 8 juin dernier, Le Vif/L'Express publiait son « portrait-robot ». Un signalement dessiné suivant les recommandations de politologues, constitutionnalistes et philosophes. Avis de recherche aux propositions qui répareraient la panne démocratique actuelle. Sept avaient été épinglées : contact accru avec les citoyens, tirage au sort, contrôle des élus, limitation du nombre de mandats, limitation des mandats dans le temps, rémunérations et réforme des partis.

Utopie ? Autant poser la question aux premiers concernés. Les 242 élus francophones (fédéral, Sénat, parlements wallon et bruxellois, Fédération Wallonie-Bruxelles) et présidents de parti ont reçu un tableau. D'accord, pas d'accord ? Cent nonante l'ont rempli, un taux de réponse de 79 % (*voir les résultats de notre enquête, page 21*). Ce n'était pas gagné : le taux de réponse spontanée ne dépassait pas les 20 %. En même temps, 21 % semblent toujours s'en fiche comme de leur premier mandat. Bien qu'un gouvernement ait imploré entre-temps, rendant la thématique de la bonne gouvernance encore plus actuelle. Les édiles déclarent en vouloir davantage. Mais pas n'importe comment.

Tirage au sort : hors de question

Et certainement pas via le tirage au sort. Sans doute la mesure la plus étonnante avancée par les experts. Si un citoyen lambda choisi au hasard peut juger un prévenu aux assises, pourquoi ne pourrait-il pas – partiellement – gouverner ? Hors de question, répliquent massivement les politiques (jusqu'à 90 %). Ni via le tirage au sort des membres du Sénat, ni d'une partie des parlements, ni en créant une nouvelle assemblée populaire ou en utilisant les votes blancs. Rien de rien. Ce serait « un danger pour la démocratie représentative », une option « dénuée de légitimité », « Quid en cas de mauvaise pioche ? » s'interroge une humaniste. « Il serait déraisonnable de voir arriver dans une assemblée des gens incompétents », « qui n'accepteraient le poste que pour le salaire », craignent deux libéraux. « Le citoyen, prolonge un socialiste, n'est pas toujours le gardien de l'intérêt général mais souvent celui des intérêts de son "devant de porte". » Un point commun avec beaucoup d'élus...

Une exception : tirer au sort pour constituer des panels citoyens (chargés de débattre sur des thématiques sociétales puis de remettre des recommandations), c'est « oui » à 84 %. Un « moyen adéquat » (dixit le MR) qui « ancre le travail politique dans les réalités vécues » (selon un PS). « Pourvu que la décision finale revienne aux élus », insiste-t-on (toutes couleurs confondues). Seul le PTB est contre, pour avoir « observé que les recommandations sont très souvent ignorées, comme les avis des différentes commissions qui existent déjà ».

Un grand « oui », aussi, à l'organisation de consultations populaires (95 %), déjà existantes mais fort peu utilisées. Unanimité moins grande mais majorité tout de même (64 %) pour la création d'un institut d'évaluation des choix technologiques où citoyens, experts et représentants de la société civile remettraient un avis sur les décisions politiques qui engagent la société sur le long terme. Bien que beaucoup soulignent que les organes d'avis pleuvent déjà et qu'il ne faudrait pas que cela devienne un « machin » aussi supplémentaire qu'inutile.

Oui (mais) aux référendums

Ça passe aussi de justesse pour les référendums (60 %). Honnis du PS et de DéFI, mais adorés des autres partis. Oui mais à

condition de prévoir des seuils de participation. Oui mais en évitant certaines matières, comme le budget ou les thématiques éthiques. Oui mais sans que cela revienne à exprimer un mécontentement à l'égard de la classe politique. Oui mais sans rallumer le feu communautaire belge. Oui mais gare

→ aux populismes et aux manipulations médiatiques. Oui mais s'ils sont d'initiative populaire... Tellement de « mais » qu'il ne faut guère s'étonner de ne rien retrouver à ce sujet dans le programme gouvernemental MR-CDH.

Celui-ci prévoit bien, en revanche, de diminuer de 10 % les salaires des ministres. Tant mieux : dans notre sondage, 68 % entendaient conserver les rémunérations actuelles (sauf chez Ecolo et au PTB), tout en revalorisant les traitements les plus faibles (60,5 %), comme ceux des conseillers communaux et des bourgmestres des petites communes. « Un coût que la société doit assumer, qui contribuera à une gestion plus professionnelle », prédit une Ecolo. La baisse des plus hauts émoluments (présidents de la Chambre et du Sénat, fonctions spéciales...) pourrait permettre d'en financer une partie : 96 % sont favorables à une diminution de ces « résidus de l'histoire que plus rien ne justifie » (Ecolo, toujours). Des cures d'amaigrissement ont déjà été décrétées, mais plusieurs voudraient qu'aucun salaire « spécial » ne puisse à l'avenir dépasser celui du Premier ministre, voire celui d'un député lambda.

Pas de majorité pour le décumul

Beaucoup glissent cette phrase, au passage : « Si le décumul se concrétise, il ne faut pas baisser les rémunérations des parlementaires. » Encore faudrait-il qu'il se concrétise. Seuls 48 % se déclarent en faveur de la version « intégrale », où un élu =

un mandat exécutif, point. Avec de grandes disparités entre les partis. Le MR le blackboule, le PS se tâte, CDH, Ecolo, DéFI et le PTB le réclament.

Quasi personne ne veut, en revanche, interdire les mandats à titre privé (70 % contre). Les justifications varient. Certains

classent dans cette catégorie les activités professionnelles parallèles auxquelles ils ne veulent pas renoncer. D'autres évoquent ces postes (privés ou parapublics) occupés par des politiques « à titre personnel », dont Publifin et le Samusocial ont révélé les effets pervers. La solution ne serait pas de les interdire (« au risque de se couper des réalités de terrain », répète-t-on), mais bien de les déclarer et de traquer les conflits d'intérêts. Par contre, 81 % souhaitent restreindre le nombre de mandats liés à une fonction et 88 % considèrent que ceux-ci doivent être exercés gratuitement.

limiter le nombre de mandats, OK. Quant à leur durée... Le décumul temporel, instauré en France par Emmanuel Macron (trois postes et puis s'en va), n'a pas la cote. Seuls 34 % y sont favorables. Tant pis pour le renouvellement. Les gens en ont marre de voir tout le temps les mêmes têtes ? Qu'ils votent pour quelqu'un d'autre !, répondent massivement les élus. Sur le mode « les élections, ça sert à ça ». Aux présidentielles hexagonales, peut-être. Mais chez nous, avec le poids des circonscriptions, des coalitions, des partis, des cases de tête, tout ça...

Rendre des comptes : 50-50

Puis, un scrutin au bout de cinq ou six ans, un peu léger, comme moyen de pression. Donner aux citoyens davantage de contrôle : une piste privilégiée par les experts. Qui mettaient sur le tapis l'instauration d'assemblées publiques, devant lesquelles les élus viendraient rendre des comptes à intervalles réguliers. Pour quelles raisons ils votent telle loi, sur quels dossiers ils bossent, ce qu'ils proposent... Bof : 50 % des édiles sont séduits. Ceux qui ne le sont pas clament que les parlements servent déjà à ça, que le législatif contrôle l'exécutif et que les documents sont publics. Certains suggèrent que les débats soient

mieux retransmis sur le Net, d'autres épinglent ce rôle censé revenir à la presse (« mais si ça pouvait permettre d'expliquer mes actes à la place des journalistes, pourquoi pas ! », titille l'un). Un libéral imagine une obligation de publier un rapport annuel d'activité à la Cour des comptes, que chacun pourrait consulter.

Une proposition personnelle parmi beaucoup d'autres. En vrac, toutes couleurs confondues : organisation de sondages délibératifs, droit d'initiative citoyenne, développement de budgets participatifs, publication sur le Web de toutes les délibérations d'instances publiques, transparence sur les salaires, formation continue des mandataires, mise en place de pa-

nels de « citoyens témoins » qui suivraient les débats de société et livreraient leur témoignage sur cette expérience, filmer les conseils communaux, intégrer des cours de sensibilisation à la politique dans les programmes scolaires, « portes ouvertes » citoyennes au conseil communal, élire directement les bourgmestres...

Des idées. Puis des actes. Que les partisans du décumul intégral se l'appliquent, que les supporters de la limitation des mandats se restreignent, que les soutiens des assemblées de contrôle les créent, que les adeptes de la limitation temporelle se retirent le moment venu. En attendant que les partis prennent le relais. Renouveau bien ordonné commence par soi-même ? ♦


Les résultats de notre enquête

Renouer le contact avec les citoyens entre les élections

1. Organiser des référendums.

 Pour
59,5 %

 Contre
39,5 %


 Pas de réponse
1 %

			
MR	90	8	2
PS	18	82	-
CDH	70	26	4
Ecolo	100	-	-
DéFI	23	77	-
PTB	100	-	-
Ind.	100	-	-

2. Organiser davantage de consultations populaires.

 Pour
95 %

 Contre
5 %


 Pas de réponse
-

			
MR	98,5	1,5	-
PS	92	8	-
CDH	87	13	-
Ecolo	100	-	-
DéFI	100	-	-
PTB	100	-	-
Ind.	50	50	-

3. Création de panels citoyens, tirés au sort et chargés de débattre de thématiques précises pour ensuite remettre des recommandations aux élus.

 Pour
84 %

 Contre
14 %


 Pas de réponse
2 %

			
MR	84	12	4
PS	91	6	3
CDH	83	17	-
Ecolo	100	-	-
DéFI	92	8	-
PTB	-	100	-
Ind.	-	100	-

4. Création d'un institut d'évaluation des choix technologiques, composé tantôt de citoyens, tantôt d'experts, tantôt de membres de la société civile, qui seraient sollicités pour remettre un avis sur des décisions politiques qui engagent la société sur le long terme.

 Pour
64 %

 Contre
13 %

 Pas de réponse
23 %


			
MR	21	18	61
PS	83	11	6
CDH	78	18	4
Ecolo	94	-	6
DéFI	77	15	8
PTB	100	-	-
Ind.	50	-	50

Tirage au sort

1. Tirage au sort des membres du Sénat.

 Pour
13 %

 Contre
85 %


 Pas de réponse
2 %

			
MR	2	96	2
PS	11	86	3
CDH	13	87	-
Ecolo	82	18	-
DéFI	-	100	-
PTB	-	100	-
Ind.	-	100	-

2. Tirage au sort d'une partie des membres de la Chambre/ du Parlement wallon/ du Parlement bruxellois.

 Pour
5 %

 Contre
90 %

 Pas de réponse
5 %

			
MR	-	100	-
PS	6	92	2
CDH	4	96	-
Ecolo	24	24	52
DéFI	-	100	-
PTB	-	100	-
Ind.	-	100	-

3. Création d'une nouvelle assemblée constituée exclusivement de citoyens tirés au sort, qui évoluerait en parallèle de la Chambre/ du Parlement wallon / du Parlement bruxellois.

 Pour **15%**
 Contre **64%**
 Pas de réponse **21%**

			
MR	5	43	52
PS	11	85	4
CDH	17	74	9
Ecolo	82	6	12
DéFI	8	92	-
PTB	-	100	-
Ind.	-	100	-

4. Utilisation des votes blancs pour tirer au sort une partie des élus.

 Pour **5%**
 Contre **89%**
 Pas de réponse **6%**

			
MR	-	100	-
PS	6	92,5	1,5
CDH	4,5	91	4,5
Ecolo	24	17	59
DéFI	-	100	-
PTB	-	100	-
Ind.	-	100	-

5. Création d'un « congé politique » qui permettrait aux citoyens tirés au sort de retrouver leur emploi après la législature.

 Pour **52%**
 Contre **26%**
 Pas de réponse **22%**

			
MR	8	36	56
PS	79	15	6
CDH	26	61	13
Ecolo	100	-	-
DéFI	85	7,5	7,5
PTB	100	-	-
Ind.	-	100	-

Limitation du nombre de mandats




1. Décumul intégral (un élu = un mandat exécutif).

 Pour **48,5%**
 Contre **43%**
 Pas de réponse **8,5%**

			
MR	7	90	3
PS	53	30	17
CDH	65	22	13
Ecolo	100	-	-
DéFI	92	8	-
PTB	100	-	-
Ind.	50	50	-

2. Interdiction des mandats à titre privé.

 Pour **25%**
 Contre **70%**
 Pas de réponse **5%**

			
MR	2	98	-
PS	32	60	8
CDH	13	78	9
Ecolo	24	64	12
DéFI	85	15	-
PTB	100	-	-
Ind.	-	50	50

3. Limitation du nombre de mandats liés à une fonction (ex. : un bourgmestre qui doit siéger au conseil de police, dans une intercommunale...).

 Pour **81%**
 Contre **15%**
 Pas de réponse **4%**

			
MR	90	8	2
PS	79	12	9
CDH	87	9	4
Ecolo	100	-	-
DéFI	15	85	-
PTB	100	-	-
Ind.	-	100	-

4. Gratuité de l'exercice de ces mandats liés à la fonction.

 Pour **88%**
 Contre **4%**
 Pas de réponse **8%**

			
MR	98	-	2
PS	88	6	6
CDH	87	9	4
Ecolo	35	6	59
DéFI	100	-	-
PTB	100	-	-
Ind.	100	-	-

Limitation des mandats dans le temps

1. Limiter dans le temps le nombre de mandats exerçables par une même personne pour encourager le renouvellement.

 Pour **34%**
 Contre **52%**
 Pas de réponse **14%**

			
MR	9	89	2
PS	32	29	39
CDH	57	43	-
Ecolo	100	-	-
DéFI	39	61	-
PTB	-	100	-
Ind.	100	-	-

Un seul mandat	0
Deux mandats	19
Trois mandats	52
Autre limitation	30

Contrôle

1. Création d'assemblées publiques devant lesquelles les élus viendraient régulièrement rendre des comptes (pourquoi avoir ou non voté telle loi, sur quels dossiers il/elle travaille, quels sont ses objectifs...).

 Pour **50%**
 Contre **43%**
 Pas de réponse **7%**

			
MR	3	95	2
PS	81	17	2
CDH	61	39	-
Ecolo	29	6	65
DéFI	85	7,5	7,5
PTB	100	-	-
Ind.	-	100	-

2. Lier la rémunération des élus à un contrôle de leur activité (taux de présence, force de propositions, activité en commissions...).

 Pour **94 %**
 Contre **5 %**
 Pas de réponse **1 %**

			
MR	95	5	-
PS	97	3	-
CDH	74	17	9
Ecolo	100	-	-
DéFI	92	8	-
PTB	100	-	-
Ind.	100	-	-

Rémunérations

1. Conserver le niveau de salaire actuel.

 Pour **68 %**
 Contre **25 %**
 Pas de réponse **7 %**

			
MR	87	6,5	6,5
PS	79	10,5	10,5
CDH	52	39	9
Ecolo	-	94	6
DéFI	77	23	-
PTB	-	100	-
Ind.	100	-	-

2. Revaloriser les salaires les plus faibles (conseillers communaux, bourgmestres de petites communes...).

 Pour **60,5 %**
 Contre **36 %**
 Pas de réponse **3,5 %**

			
MR	18	77	5
PS	94	3	3
CDH	44	48	8
Ecolo	100	-	-
DéFI	100	-	-
PTB	-	100	-
Ind.	100	-	-

3. Revoir à la baisse les plus hauts salaires (présidents de la Chambre, du Sénat, fonctions spéciales...).

 Pour **96 %**
 Contre **1 %**
 Pas de réponse **3 %**

			
MR	95	-	5
PS	97	-	3
CDH	96	4	-
Ecolo	100	-	-
DéFI	100	-	-
PTB	100	-	-
Ind.	50	50	-

Les partis

1. Nécessité pour les partis de se réformer.

 Pour **77 %**
 Contre **2 %**
 Pas de réponse **21 %**

			
MR	56	2	42
PS	92	2	6
CDH	91	4,5	4,5
Ecolo	94	6	-
DéFI	100	-	-
PTB	-	-	100
Ind.	100	-	-

2. (Re)faire émerger de nouvelles idées.

 Pour **83 %**
 Contre **1 %**
 Pas de réponse **16 %**

			
MR	59	2	39
PS	96	-	4
CDH	83	4	13
Ecolo	100	-	-
DéFI	100	-	-
PTB	100	-	-
Ind.	100	-	-

3. Revoir le système de financement public des partis, non plus en fonction du poids électoral, mais bien du respect de certains critères (participation citoyenne, transparence, élaboration collective des listes électorales...).

 Pour **60 %**
 Contre **25 %**
 Pas de réponse **15 %**

			
MR	74	13	13
PS	64	23	13
CDH	30	57	13
Ecolo	29	71	-
DéFI	100	-	-
PTB	-	-	100
Ind.	100	-	-

N'ont pas répondu

MR: Anne Charlotte d'Ursel, Olivier de Clippele, Armand De Decker, Vincent De Wolf, Dominique Dufourny, Jacqueline Rousseaux, Richard Miller, Charles Michel, Didier Reynders.

PS: Eddy Fontaine, Christophe Lacroix, Anne Lambelin, Paul Magnette, Jean-Claude Marcourt, Maurice Mottard, Christine Poulin, Eliane Tillieux, Graziana Trotta, Mohamed Azouzzi, Bea Diallo, Jamal Ikazban, Zahoor Ellahi Manzoor, Mohamed Ouriaghli, Emin Ozkara, Muriel Targnion, Isabelle Simonis, Philippe Blanchart, Laurent Devin, André Frédéric, Ozlem Ozen, Karl-Heinz Lambertz.

CDH: André Antoine, Josy Arens, Clotilde Leal-Lopez, Marie-Dominique Simonet, Maxime Prévot, Carlo Di Antonio, René Collin, Alda Greoli, Marie-Martine Schyns, Ahmed El Khannouss, Joëlle Milquet, Benoît Lutgen, Vanessa Matz (congé maladie), Isabelle Poncelet.

Ecolo: Isabelle Durant, Arnaud Pinxteren, Marcel Cheron.

DéFI: Joëlle Maison, Martine Payfa.

Indépendant: Mahinur Ozdemir.